



Puy en Velay, le 21 juin 2013

Communiqué de presse

Promotion de la petite hydroélectricité, grand coup de colère de SOS Loire Vivante : sacrifier les derniers tronçons de rivières, où l'eau coule librement, par la construction de milliers de petites centrales électriques pour gagner au mieux 0,5% de production d'hydroélectricité française ?

France Hydro Electricité, l'un des syndicats professionnels représentant la petite hydroélectricité, organise ce samedi 22 juin, une réunion d'échanges sur l'hydroélectricité, dans le cadre de son assemblée générale, dans les locaux du Conseil Général de Haute Loire, au Puy en Velay.

Ce syndicat regroupe des propriétaires privés d'environ 500 de centrales hydroélectriques, avec une moyenne de 500 KW de puissance installée donc de très petites centrales, situées en régions montagneuses. A titre de comparaison, la puissance du complexe de Monistrol d'Allier (Poutès/Val d'Ance dans le Haut Allier) équivaut à lui seul à 64 petites centrales de ce type.

Cette réunion d'échanges à laquelle seuls les élus et les professionnels ont été invités est en réalité une action de promotion de la petite hydroélectricité. En effet, il est prévu pour 1h d'assemblée générale, 3h d'échanges sans l'invitation des associations.

Faisant passer, aux yeux du public, l'hydroélectricité pour une énergie verte et propre, les hydro-électriciens occultent la réalité. La très grande majorité des petites centrales ne produisent pas une énergie verte et ces centrales ont des impacts désastreux sur les milieux naturels : impacts sur la faune aquatique, fragmentation des cours d'eau, mobilisation d'une partie des débits, perturbation des rythmes naturels, risques de disparition d'espèces emblématiques,... Ces impacts constituent une des principales sources de dégradation de l'état des cours d'eau. On est donc bien loin d'une énergie verte !

Ces petites centrales ne produisant que très peu d'électricité « au fil de l'eau » n'apportent pas de solutions au vrai problème des besoins en énergie de pointe, c'est-à-dire pouvoir répondre aux pics de consommations instantanées. En revanche, de part leur grand nombre, elles condamnent de nombreuses rivières.

Ainsi au nom des énergies renouvelables, mais en masquant les conséquences écologiques ou en revendiquant des qualités qu'elle n'a pas, la petite hydroélectricité ne sert que des intérêts privés.

Enfin, c'est un système économique totalement sous perfusion, qui n'est rentable qu'en raison de l'obligation de rachat par EDF de l'électricité produite (souvent à un prix supérieur à celui de revente et dont la différence est payé par ... le consommateur, évidemment). Cette « rentabilité artificielle » par les subventions contribue à la dégradation de l'environnement, bien loin de l'intérêt général.

France Hydro Electricité, tout comme d'autres électriciens dont EDF, l'Etat, l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM), des associations et de protection de la nature (dont SOS Loire vivante-ERN France et le WWF France) ont signé en 2010 la Convention d'Engagement pour le Développement d'une Hydroélectricité Durable en Cohérence avec la Restauration des Milieux Aquatiques (nous soulignons l'importance de la restauration des milieux aquatiques dans l'intitulé) qui prévoit notamment, au titre des énergies renouvelables, une augmentation de 3 TWH de la production d'hydroélectricité (soit 4%), sans préciser comment y parvenir.

Pour atteindre cet objectif, les associations de protection de la nature estiment que c'est essentiellement par la modernisation de l'important parc de grandes et moyenne centrales, par le turbinage des débits réservés, et à la marge par quelques nouvelles centrales, mais exclusivement sur des rivières non classées.



A contrario, France Hydro Electricité préconise la voie de la construction d'un grand nombre de nouvelles petites centrales, la France n'ayant plus de possibilité de construire de grands et moyens barrages. Or les études montrent que le potentiel sur les rivières NON classées est faible. France Hydro Electricité fait donc un intense lobbying auprès des députés, des élus locaux, des décideurs ainsi que des services de l'Etat, remet également en cause le classement de rivières (qui est pourtant le résultat d'un long processus de concertation) et attaque en justice le classement sur certains bassins dont celui de Loire... Tout cela est loin de l'esprit de la Convention pour une Hydroélectricité durable qui préconise le dialogue (comme cela a été le cas, par exemple, pour l'arasement du barrage de Poutès) et fait appel à l'intelligence collective couplée à une véritable gouvernance.

SOS Loire Vivante-ERN France, association agréée Protection de l'environnement par le Ministère de l'Ecologie et participant activement à la Convention pour une Hydroélectricité durable, s'étonne vivement de ne pas avoir été ni invité, ni informé de cette réunion et demande à la Direction et à la Présidence de France Hydro Electricité :

- d'abandonner sa série d'actions de promotion de la petite hydroélectricité à « huis clos », et d'organiser à la place des vrais débats publics
- d'abandonner son action juridique contre le classement de rivières ou s'interroger sur sa place au sein du Comité de Suivi de la Convention pour une Hydroélectricité durable
- de réduire les impacts environnementaux par la modernisation du parc existant des petites centrales, souvent en mauvais état et non équipées de passes à poissons, ... au lieu d'opposer intérêts privés et intérêt général.

SOS Loire Vivante- ERN France demande également :

- auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, la tenue d'une session extraordinaire du Comité de Suivi de la Convention afin d'établir des règles de communication partagées par l'ensemble des signataires
- auprès du Conseil Général de la Haute Loire d'organiser un débat ouvert sur cette question en Haute Loire, afin de pouvoir informer le grand public et les élus de l'ensemble des aspects de la petite hydroélectricité

SOS Loire Vivante-ERN France, au nom de l'intérêt général, protège depuis 25 ans les rivières et ses écosystèmes et s'opposera avec toute sa détermination et tous ses moyens à toute forme d'atteinte des rivières (quelles soient classées ou pas).

Contact presse

Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante-ERN France, 06 08 62 12 67

www.sosloirevivante.org